



## BÉNÉFICES INTANGIBLES

# HelloCare, un gain de notoriété et d'usage

HelloCare ne verra pas tout de suite les bénéfices sonnants et trébuchants de cette crise. Mais la start-up ciotadenne, co-fondée par le docteur William Bénichou et Mathilde Le Rouzic, travaillait depuis 2016 à faire connaître sa solution de téléconsultation médicale. Le confinement lui a offert un véritable tremplin. "Nos prévisions en termes de chiffres d'affaires ne sont pas forcément très au-dessus de ce qu'elles étaient avant le Covid-19, reconnaît Mathilde Le Rouzic, car nous avons fait beaucoup de gratuité de la solution, jusqu'en juin. Cela représente donc une perte financière relativement importante, qui ne permet pas de réaliser un réel bénéfice économique. Mais sur l'usage, le bénéfice est là ! Nous cherchions avant tout à créer de l'usage, et ce pari est gagné. C'est un pari à moyen terme, global, sur le déploiement de la téléconsultation en France." Gain d'usage, gain de notoriété auprès des patients, médecins, mais aussi de partenaires business. Débordée par la demande - de 50 consultations en moyenne par jour, la plateforme est passée à plus de 1000 aujourd'hui, même si ce chiffre fluctue énormément en fonction des pics épidémiques - HelloCare a ainsi noué un partenariat avec Boulanger, qui aide désormais les utilisateurs à se connecter.

M.DG.

